DEPARTEMENT DU NORD



Envoyé en préfecture le 04/04/2019

Reçu en préfecture le 04/04/2019

Affiché le 5/4/2019 ===

ID: 059-245900758-20190328-2019 03 28 42-BF

Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 28 mars 2019 à 19h00

Le 28 mars 2019, à 19 heures 00 , le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s: M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M. Claude Beve, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, M. Patrick Stevenoot, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, Mme Marie-Angèle Delommez, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, M. Pierre-Luc Ravet.

Avaient procuration:

M. Jacques Hurlus, procuration à M Philippe Brouteele Mme Agnès Grammont, procuration à M. Pierre-Luc Ravet Mme Catherine Goedgebuer procuration à M Jean-Michel Laroye Mme Anne Decoster, procuration à M. Jean-Claude Thorez Mme Bénédicte Brouard procuration à Mme Anne Hiel

Etaient absentes :

Mme Sophie Caron Mme Nathalie Debaisieux

Etaient excusés

Mme Anna Di Penta M. Jacques Parent

Secrétaire de séance

Monsieur Bernard Didelot

Finances: Budget Office de Tourisme, vote du BP 2019

Le Vice-président expose au Conseil :

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe du dossier de synthèse transmis aux élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix pour) la proposition cidessus

Pour extrait conforme au registre Fait à la CCFL,

Le Président, Bruno FICHEUX